

Date : 16 octobre 2009

Madame Nathalie Perron  
Bureau du forestier en chef  
Coordonnatrice du Bilan d'aménagement forestier durable  
845, boulevard Saint-Joseph  
Roberval , Québec  
G8H 2L6

**OBJET : PROGRAMME DE VÉRIFICATION EVER**

Madame,

Veillez trouver ci joint le Rapport résultant de votre vérification EVER effectuée à vos bureaux de Roberval le 20 juillet 2009.

Nous tenons à vous remercier, vous-même ainsi que votre organisation, pour votre soutien et votre collaboration tout au long de cette vérification.

Veillez accepter, madame, l'expression de mes meilleurs sentiments

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvain Frappier'.

Sylvain Frappier ing.f  
Chef d'équipe QMI

P.j.

c.c.

---

# RAPPORT DE VÉRIFICATION EVER

---

## **CONTENU DU RAPPORT**

- SECTION 1. Information sur l'organisation
- SECTION 2. Résultats de la revue stratégique
- SECTION 3. Détails de la vérification
- SECTION 4. Constatations de la vérification

## **REPORT DISTRIBUTION**

- Organisation
- Dossier QMI
- Équipe de vérification

---

### Énoncé de confidentialité :

Les informations contenues dans ce rapport sont privilégiées et confidentielles. Elles sont destinées à l'usage exclusif de l'organisation auquel elles ont été adressées. Si ces renseignements ne vous sont pas destinés, vous êtes par la présente avisé que toute distribution, copie, divulgation, action entreprise en relation avec le contenu de cette transmission est strictement interdite, et que la lecture par qui que ce soit d'autre que le destinataire choisi ne constitue pas un abandon de privilège. Si vous avez reçu ce rapport par erreur, prière de nous en aviser immédiatement et de nous le retourner.



**Niveau d'assurance :** Raisonnable

**Seuil de tolérance :** 5% pour les données ou l'adhésion aux critères

### **SECTION 3 – DÉTAILS DE LA VÉRIFICATION**

**Type de vérification :** Vérification au Bureau du forestier en chef à Roberval

**Dates de la vérification :** 20 au 24 juillet 2009

**Durée de la vérification :** 2 Personne(s) / 5 Jours(s)

Préalablement à la vérification au Bureau du forestier en chef, les vérificateurs ont procédé à la lecture de la documentation et à la formulation de questions et de points de vérification. Voir Plan de vérification à l'annexe 2.

#### **Équipe de vérification :**

Chef d'équipe: Sylvain Frappier

Vérificateur: John Keyevuh

#### **But et portée de la présente vérification**

Vérification indépendante des processus ayant mené à l'élaboration du Bilan d'aménagement forestier durable pour la période 2000-2008

#### **Champ d'application de la vérification**

Les activités de vérification ont porté sur les processus et activités tel que stipulé dans le plan de vérification.

#### **Impartialité et risque**

Le présent processus de vérification a été soumis au programme de revue de l'impartialité interne à QMI-SAI Global. QMI-SAI Global a répondu et remportée l'appel d'offre faite auprès d'autres fournisseurs de service. QMI-SAI Global n'a été impliquée d'aucune manière dans la conceptualisation et la mise en œuvre des processus vérifiés. QMI-SAI Global considère qu'il n'existe aucun risque de conflit d'intérêt avec les personnes impliquée dans la réalisation du document vérifié.

#### **Réunion pré vérification**

Les personnes énumérées dans le formulaire « Liste des personnes présentes » conservé dans un dossier QMI-SAI Global, ont assisté à la réunion d'ouverture, au cours de laquelle ont été expliquées la portée et la méthode de la vérification. La liste est conservée aux dossiers de QMI-SAI Global.

#### **Réunion de clôture**

Les personnes énumérées dans le formulaire « Liste des personnes présentes » ont assisté à une réunion de clôture.

## **SECTION 4 – CONSTATATIONS DE LA VÉRIFICATION**

Toutes les déclarations applicables ont été vérifiées et QMI-SAI Global est d'avis qu'elles ne comportent aucune erreur (assurance positive).

### **Aspects positifs de l'organisation**

Équipe compétente.

Documentation de l'information complète.

Élaboration de la démarche bien structurée, processus rigoureux.

Mise en place des groupes de discussion est un processus clair qui renforce la transparence de la démarche.

Intégration des commentaires et rétroaction avec les experts.

L'implication des parties intéressées est un processus bien structuré, renforce la complétude de la démarche.

L'analyse d'écart représente travail volumineux ayant bien alimenté le bilan.

Le processus de validation externe des fiches est bien structuré avec instruction pour améliorer la clarté des fiches.

La mise en place du comité d'examen est un processus qui permet une analyse critique bien structurée alliant une expertise diversifiée bonifiant la qualité de l'examen.

### **Opportunités d'amélioration :**

#### **Vérification des critères**

##### **Critère 1 Gouvernance**

###### **Piste d'amélioration**

Considérer préciser que des membres du BFEC ont participé au processus d'audit.

###### **Faiblesse**

Il a été noté lors des discussions avec certaines personnes faisant partie du Comité d'examen du BAFD que le lien entre le MRNF et le BFEC nuit à la transparence du processus.

##### **Critère 2 Structure, composition et configuration des écosystèmes forestiers**

###### **Faiblesse**

La présentation de certaines données en pourcentage relatifs rend difficile l'interprétation de l'évolution des structures de la forêt dans le temps. Considérer la présentation des données sous un autre format.

S'assurer que dans tous les cas ou les comparatifs sont faits entre les données du 1er et du 3ième décennal ces dernières sont ajustées sur une base comparative.

###### **Piste d'amélioration**

Considérer préciser dans le texte les effets négatifs de la CMO sur la pessière.

### Critères 9 Régénération des forêts

#### Pistes d'amélioration

Considérer ajouter dans le texte l'importance des feux de 2005 et 2007.

Considérer revoir la formulation du paragraphe – Des interrogations-

La citation " L'aménagement forestier durable exige que la régénération des forêts (à la suite des coupes et des perturbations naturelles)"....

### Critère 12 Changements climatiques

#### Piste d'amélioration

Considérer revoir la formulation de forêt boréale vs peuplement en forêt boréale dans la section La forêt séquestre du carbone.

### Critère 14 Valeur des produits forestiers non ligneux, faune et des services environnementaux

Dans la section Aide financière au développement, revoir le libellé de la phrase concernant la somme de 85000\$. Est-ce une somme réellement investie ou une somme engagée?

### Critère 15 Récolte annuelle jugée durable

#### Piste d'amélioration

Sous la section Possibilités forestières 2008-2013. Considérer préciser dans le texte qu'il s'agit de l'Entente de la Paix des Braves.

### Critère 20 Emplois directs, indirects et induits

#### Piste d'amélioration

Considérer préciser au tableau sur l'Évolution de la productivité du travail que la valeur ajoutée s'exprime en \$.

### Général

#### Faiblesse

Pour toutes données financières présentées dans le bilan provenant de somme d'argent du gouvernement s'assurer de préciser s'il s'agit de somme engagée, la période couverte et la somme réellement versée à ce jour.

#### Piste d'amélioration

Considérer ajouter aux références bibliographiques la page source de l'information consultée.

Considérer lorsqu'il y a lieu, documenter les raisons des variances entre l'évaluation de l'analyse d'écart et l'état du résultat présenté au bilan

## Vérification des processus

### Élaboration de la démarche

#### Faiblesse

Établir un mécanisme formel, structuré et documenté de contrôle qualité interne (procédure, plan qualité avec point de contrôle etc.)

#### Piste d'amélioration

Décrire la méthodologie qui a encadré la démarche dans ses différentes étapes.

### Cadre d'évaluation

#### Faiblesse

L'élément de conformité des pratiques forestières n'est pas intégré dans le cadre actuel.

#### Piste d'amélioration

Il convient de recommander au MRNF l'établissement de cibles pour mesurer les progrès par rapport aux objectifs.

### Protocole d'audit

#### Faiblesses :

Dans le cadre du bilan actuel, revoir et faire approuver le protocole en considérant les points suivants :

- méthode d'audit : inexistant dans le protocole. Voir la présentation du chef auditeur à la réunion d'ouverture ;
- échantillonnage utilisé pour le bilan : non décrit;
- établissement des constats : non couvert. Les seuils pour le passage d'une couleur à l'autre ne sont pas décrits;
- qualification des auditeurs (section 2.6) : section vague; aucune exigence en matière d'audit. Pas d'encadrement prévu pour les auditeurs sans expérience d'audit;
- spécialistes (section 3.6) : section trop générale; pas d'identification de besoin faite, connaissant l'équipe en place (pertinence du commentaire du comité d'examen sur le chapitre social).

#### Piste d'amélioration :

Clarifier si le protocole d'audit est conçu pour ce premier bilan spécifiquement ou s'il va couvrir les bilans à venir.

### **Comité d'examen**

Faiblesses :

Délai alloué trouvé très court par rapport au volume du document et aux attentes.

Commentaires retenus des entrevues réalisées auprès des membres du comité d'examen du BAFD

Le comité n'a pas été en mesure de revoir chacun des critères

Aurait aimé avoir la présentation du processus de confection du bilan avant d'en prendre connaissance.

Le rapport sur l'analyse d'écart aurait dû être disponible avant la revue du BAFD

Le lien entre le MRNF et le BFEC nuit à la transparence du processus.

Forces :

Démarche rigoureuse

Principes de consultation excellents

### **Conclusions**

Sur la base des informations auxquelles les vérificateurs ont eu accès et selon la méthodologie utilisée, QMI-SAI Global est d'avis que les processus utilisés pour la rédaction de ce premier Bilan d'aménagement forestier durable sont adéquats. Ces processus ont permis d'obtenir l'information requise de manière transparente et complète tout en permettant une validation de ce premier Bilan d'aménagement forestier durable par des groupes externes.

Nous recommandons qu'un Énoncé de vérification soit émis suite à la vérification du document final qui sera présenté pour publication.



Sylvain Frappier ing.f.

[Fin du rapport.]



## ANNEXE 1

Processus et activités	Programme EVER	Processus de Montréal	FSC/CSA	AA 1000	ISO 19011
Préparation pour la vérification	- Critères - Liste de vérification	- Base conceptuelle - Critères - Analyse comparative avec les rapports de l'Ontario et C-B	- Transparence - Comparabilité	- Définitions - Niveau d'assurance - Responsabilité	- Méthode d'audit
Élaboration de la démarche	- Complétude	- Base conceptuelle			
Groupe de discussion	- Pertinence		- Pertinence		- Échantillonnage
Cadre d'évaluation	- Complétude				
Protocole Audit					- Protocol d'audit & formation de l'équipe d'audit
Parties intéressées	- Transparence - Intégralité		- Transparence - Intégralité		
Analyse Écarts	- Uniformité				- Évaluation des évidences d'audit
Production Fiche	- Clarté - Exactitude			- Matérialité	
Validation externe	- Auditabilité		- Transparence - Intégralité		
Comité d'examen	- Transparence - Intégralité - Matérialité		- Transparence - Intégralité		

**ANNEXE 2**
**PLAN DE VÉRIFICATION**

No de 1608151-01

Entreprise:	Bureau du forestier en chef	1	2
Représentante:	Natahlie Perron		
Document évalué:	Bilan d'aménagement forestier durable	Sylvain	John
Objectif:	Évaluer les processus mis en place pour la production du bilan d'aménagement forestier durable 2000-2008		
Programme d'évaluation	EVER (External Verification of Environmental Report),		
Niveau d'assurance:	Raisonnable		
Matérialité:	5%		
Date(s):	9 juillet et du 20 au 24 juillet 2009		
<b>Section</b>	<b>Evaluation des processus</b>		
1.0	Revue du système de gestion pour la production du Bilan	X	X
1.1	Élaboration de la démarche		X
1.2	Réalisation de groupes de discussion		X
1.3	Cadre d'évaluation d'aménagement forestier durable		X
1.4	Protocole d'audit		X
1.5	Processus d'implication des parties intéressées		X
1.6	Analyse d'écarts 2008		X
1.7	Processus de production des fiches d'enjeux du Bilan	X	X
1.8	Validation externe du bilan		X
1.9	Examen du bilan par un comité		X
	<b>Évaluation des critères</b>		
2.1	C1 - Gouvernance – Aménagement forestier durable	X	
2.2	C2 – Structure, composition et configuration des écosystèmes forestiers	X	
2.3	C6 – Volumes de bois sur pied	X	
2.4	C9 – Régénération des forêts	X	
2.5	C12 – Changement climatiques	X	
2.6	C13 – Contribution des produits forestiers ligneux	X	
2.7	C14 – Valeur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux	X	
2.8	C15 - Récolte annuelle jugée durable	X	
2.9	C18 - Participation du public à l'aménagement forestier	X	
2.10	C20 - Emplois directs, indirects et induits	X	
2.11	C21 – Participations des Premières Nations à la gestion durable des forêts	X	
2.12	C23 – Utilisation des connaissances traditionnelles des Premières Nations	X	
	<b>Assertions</b>		
3.1	Exactitude	X	X
3.2	Intégralité	X	X
3.3	Uniformité	X	X
3.4	Pertinence	X	X
3.5	Transparence	X	X